



INFO COVID

Ce numéro du SMH *ma ville* a été réalisé avant les dernières mesures gouvernementales. Les habitants seront informés régulièrement sur le site de la ville des changements impactant les services publics martinérois.

// Dossier

Tous écoresponsables !



actualité

- 4 // Épauler les parents dans leur rôle éducatif
- 5 // Un facilitateur au service des citoyens
- 6 // Cafés copropriété, j'y vais !!!
- 7 // Un air d'amusement !
- 8-9 // Retour sur le Conseil municipal



portrait

- // Fabien Quartelli
- À la recherche du frisson perdu



en mouvement



dossier

- // Tous écoresponsables !



expression politique



plus loin

- // Thierry Ménissier
- Philosophe et responsable de la chaire éthique



culturelle

- 22 // Écran Total, l'art cinématographique sous toutes ses coutures
- 23 // Au bonheur de... Chercher les preuves !



active

- // L'ESSM volley-ball : mixité et esprit d'équipe



en vues

- // Projets urbains : vers la ville de demain



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ De même, alors que le gouvernement annonce la nécessité de masques pour les enfants dès 6 ans, nous mesurons que cela représente un nouveau coût pour les familles. Aussi, nous avons pris la décision de fournir aussi rapidement que possible 4 masques lavables aux élèves scolarisés en élémentaire. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en pages
Emmanuelle Billon Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.11.20
Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

De la nécessité d'un service public fort



Le 28 octobre, le président de la République annonçait un nouveau confinement du pays. Le lendemain, le Premier ministre détaillait les mesures qui accompagnent cette décision. Dans cette période où la protection de la population doit être notre priorité, comment la commune s'est-elle mobilisée ?

David Queiros : Dès le lendemain de l'annonce, j'organisais une cellule de crise afin de coordonner le plan d'action qui doit répondre aux besoins des habitants, et en particulier à destination des plus fragiles.

Nous serons aux côtés des plus jeunes et de leurs familles. Nous répondons aux enjeux en matière de maintien des crèches, des services périscolaires, des pratiques sportives et culturelles dans nos écoles. Les besoins des enfants et les attentes des parents vont plus loin encore.

Pour cette rentrée, nous constatons une augmentation de presque 50 % des inscriptions à la restauration scolaire. C'est bien la démonstration que les parents attendent de la collectivité un soutien fort. Malgré les personnes infectées et les cas contacts qui touchent nos services, nous nous sommes ainsi organisés afin de délivrer 1 700 repas aux enfants, contre 1 200 habituellement.

De même, alors que le gouvernement annonce la nécessité de masques pour les enfants dès 6 ans, nous mesurons que cela représente un nouveau coût pour les familles. Aussi, nous avons pris la décision de fournir aussi rapidement que possible 4 masques lavables aux élèves scolarisés en élémentaire. Nous serons là aussi pour les plus fragiles.

Nous savions dès le confinement du mois de mars que la situation d'isolement allait provoquer une aggravation des problématiques sociales et un risque de repli sur soi. Aussi, avec le CCAS, nous réactivons la veille téléphonique proposée à 180 personnes. De même, nous remettons en place une gazette hebdomadaire à destination de toutes les personnes

âgées inscrites à nos activités. Pour 1 000 familles qui fréquentent les maisons de quartier, une information pratique et ludique qui favorise les liens entre les parents et les enfants leur sera adressée.

Nous serons là pour tous les usagers des services publics. Nous maintenons ainsi ouvert l'ensemble des accueils de la collectivité, en mairie ou dans les maisons de quartier, en les adaptant évidemment à la situation exceptionnelle. La fermeture de l'accueil central le samedi matin fait partie de ces adaptations nécessaires, fermeture qui prend aussi en compte la baisse des demandes de cartes d'identité ou de passeports.

Maintenir la continuité du service public, tout en répondant aux besoins spécifiques et accrus que génère cette crise, cela signifie un engagement fort des agents de la collectivité malgré les absences constatées pour des raisons médicales. À nouveau, cette deuxième vague démontre toute la nécessité d'un service public fort, capable de réagir et d'agir pour les habitants.

C'est cette démarche qui guide l'action de l'équipe municipale au quotidien.

Quelles adaptations sont prévues pour le monde culturel particulièrement touché par ce reconfinement ?

David Queiros : À l'heure où le savoir et l'accès à la connaissance sont remis en cause, la culture demeure plus que jamais un axe important de la politique d'émancipation.

Alors que la première vague de contamination avait fortement impacté ce secteur, nous avons réaffirmé notre soutien et joué au mieux notre rôle de solidarité en octroyant des aides en faveur des différents acteurs culturels dont l'action est essentielle pour la réduction des inégalités, l'accès au savoir et à l'information.

Dans ces moments difficiles, le service public avait non seulement su s'adapter mais également anticiper en proposant de nombreuses initiatives qui, à ce jour, ne sont pas annulées mais simplement reportées.

La période de confinement imposée aux Martinénois par la crise sanitaire du Covid-19 a impliqué de nouvelles habitudes culturelles. Au cours de ces derniers mois, de nombreuses manifestations, inaugurations, spectacles, vernissages... se sont tenus, sous des formes différentes, en comités restreints. En revanche, les acteurs du monde culturel ont su réinventer et proposer de nouvelles façons de partager leurs spectacles, leurs expositions, leurs collections. Toutes ces initiatives doivent nous aider à nous épanouir, à tisser du lien social.

En dépit du reconfinement, tout sera mis en œuvre afin que la programmation de la saison culturelle 2020-2021, qui s'annonce riche et plurielle, puisse se tenir.

Le soutien au monde culturel est pour nous essentiel en ces temps compliqués et incertains.

Je sais que les acteurs du monde culturel restent mobilisés et sont impatients de diffuser plus largement leurs créations. //

Soutien à la parentalité

Épauler les parents dans leur rôle éducatif

L'accompagnement à la parentalité est l'une des missions phares portée par les cinq maisons de quartier martinéroises. Entretiens individuels, ateliers collectifs, échanges entre parents... il prend des formes plurielles et s'adresse à toutes les familles qui en ressentent le besoin à un moment donné de leur parcours.



Il sont tous parents d'enfants porteurs de handicap. Il y a quelques années, ils ont formé un groupe de parole afin d'échanger sur leur vécu, c'est ainsi qu'est né "Handi' familles solidaire". Une fois par mois, à la maison de quartier Paul Bert, ces parents se retrouvent pour évoquer leurs difficultés. En parallèle, les professionnels de la maison de quartier les conseillent et/ou les orientent, si nécessaire, vers des structures d'accompagnement. Soutenir les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, améliorer les relations entre les familles et l'école, informer sur les

services existants... les maisons de quartier sont des lieux ressources qui mettent en place de nombreux rendez-vous parents-enfants autour d'ateliers créatifs, de temps de jeux, de spectacles, de discussions... Parce que le métier de parent est loin d'être toujours évident, qu'il amène de nombreux questionnements, les maisons de quartier peuvent apporter un soutien, des conseils ou encore des moments de lâcher-prise.

Un accompagnement protéiforme

Chaque samedi matin, dans l'une des cinq maisons de quartier de la commune, un thème concernant la parentalité est

abordé. Ouverts à tous, les "Samedis familles" sont l'occasion de parler de sujets aussi vastes que la gestion des émotions ou l'impact des écrans dans le quotidien des enfants. Tous les lundis, de 16 h à 18 h, à la maison de quartier Louis Aragon, parents et enfants scolarisés s'entraident, échangent leurs savoir-faire autour de l'accompagnement à la scolarité, en partenariat avec l'Apase*, la MJC ou encore l'Afeve*. Les rendez-vous des maisons de quartier sont aussi l'occasion pour un parent de passer un moment privilégié avec l'un de ses enfants autour d'une activité. De l'initiation au jeu d'échecs en passant par un atelier spécial Halloween ou la découverte

d'un spectacle, le choix est vaste. En transversalité avec d'autres services de la ville, l'enfance, la petite enfance, le service hygiène-santé et des partenaires extérieurs, le soutien à la parentalité est protéiforme, à la fois collectif et/ou individuel selon les besoins de chacun. Ainsi, parents, mais aussi grands-parents, oncles ou tantes, peuvent franchir les portes des maisons de quartier pour trouver une aide dans ce cheminement parfois délicat qu'est l'accompagnement des enfants dans leur construction vers l'adulte qu'ils seront. // GC

*Association pour la promotion de l'action socio-éducative.

**Association de la fondation étudiante pour la ville.

En raison de la pandémie, les différents rendez-vous parents-enfants organisés par les maisons de quartier peuvent être provisoirement suspendus ou se faire uniquement sur inscription. Il est conseillé de contacter en amont les maisons de quartier.

Mois de l'accessibilité : changer de regard

Porter un autre regard sur le handicap, telle est la vocation du mois de l'accessibilité qui se déroule jusqu'au 12 décembre dans différents lieux de la commune. Cet événement permet de rassembler tous les publics, petits et grands, personnes en situation de handicap ou pas, autour de rencontres, d'ateliers, de films... Ainsi, le CCAS à travers les maisons de quartier, mais aussi Mon Ciné, le service des sports ou encore le CRC Erik Satie et la Médiathèque, organisent des temps de sensibilisation variés tout au long du mois de novembre. Concoté en lien avec de nombreux partenaires, c'est un programme riche, sous



le signe de l'ouverture aux autres et de la bienveillance, qui est proposé aux habitants. Au menu, entre autres, deux journées portes ouvertes handi-escalade au gymnase Jean-Pierre Boy (les 10 et 17/11), un goûter lire chaleureux en partenariat avec l'association Plum'lire et le Service développement de la vie sociale, à la maison de quartier Paul Bert (le 12/11),

ou encore un rendez-vous musical entre générations avec Musik'âges, à la salle Ambroise Croizat (le 26/11). Initiation à la langue des signes à la maison de quartier Gabriel Péri (28/11), projection, À la rencontre de l'autisme : conjuguer sensorialité et accessibilité, à la maison de quartier Louis Aragon (12/11)... Autant de rendez-vous pour sensibiliser les personnes à toutes les formes de handicap, sachant qu'il touche, en France, plus de 12 millions de personnes, dont 380 000 enfants scolarisés. // GC

Programme complet sur saintmartindheres.fr

INFO COVID

Ces événements sont annulés en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19.

Conciliateur de justice

Un facilitateur au service des citoyens

Exit les litiges !

Les conciliateurs de justice veillent au grain et permettent d'accompagner les personnes dans le règlement de leurs différends dans la perspective de trouver un accord à l'amiable. Rencontre avec Pierre Bonthoux, conciliateur de justice à la ville.



« Il vaut mieux une conciliation à l'amiable plutôt que d'aller devant le tribunal ! » affirme Pierre Bonthoux, conciliateur de justice à la ville.

DR

Quel est le rôle d'un conciliateur de justice ?

C'est un auxiliaire de justice assermenté qui agit comme facilitateur afin de trouver une solution amiable à des litiges opposant deux parties ou plus. Son objectif ? Éviter, autant que possible, que le conflit se poursuive en action de justice. La conciliation est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 € ou ayant trait à un conflit de voisinage. Nos missions sont variées, nous abordons la plupart des aspects du droit : consommation, relations de voisinage, entre locataire/bailleur voire de copropriété, droit rural, litiges commerciaux comme prud'homaux. Les conflits relatifs au droit de la famille ne nous concernent pas.

Comment devient-on conciliateur de justice ?

Toute personne majeure, disposant d'une formation ou d'une expérience dans le domaine juridique peut devenir conciliateur de justice. Elle doit être parrainée par un

conciliateur en place et passer un entretien avec le président du ressort du tribunal judiciaire dont elle dépend administrativement. Suite à cela, elle prête serment et suit une formation (une initiale d'un jour, et une continue d'une durée équivalente.) Au bout d'un an, si elle a rempli ses objectifs, elle est reconduite pendant un mandat de trois ans. Le conciliateur exerce une activité bénévole, sa saisine est gratuite.

De quelle manière se déroule une conciliation à la Maison communale ?

Dans un premier temps, le plaignant* fait une demande de conciliation à la Maison communale. Une fois le rendez-vous fixé, nous le recevons et l'entendons. Le conciliateur est tenu au secret professionnel. À son tour, le défendeur** est convoqué et entendu individuellement. Les deux parties sont ensuite reçues ensemble. Notre rôle consiste à les accompagner, c'est à elles

qu'il revient de proposer des solutions. Si une entente est possible, nous dressons un constat d'accord transmis au tribunal. À contrario, un constat d'échec est fait. Si l'une des deux parties est absente lors de la confrontation, un constat de carence est envoyé au tribunal. À Saint-Martin-d'Hères, nous enregistrons 100 cas par an pour un taux de réussite d'environ 40 %. Un conciliateur est une personne neutre, ne prenant pas parti. Il vaut mieux une conciliation à l'amiable plutôt que d'aller devant le tribunal ! // Propos recueillis par LM

*Personne qui dépose la plainte.

**Personne contre laquelle est intentée une action en justice.

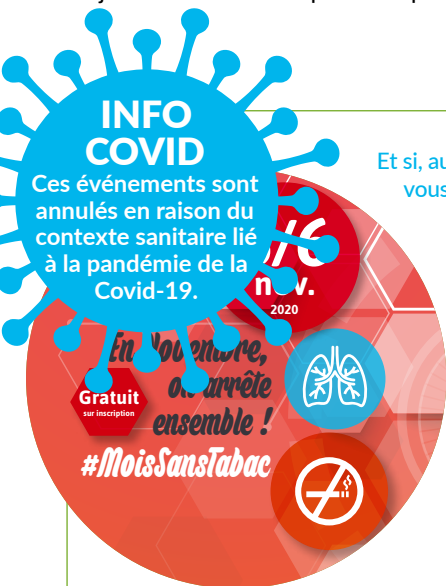
Conciliateurs de justice de Saint-Martin-d'Hères :
Pierre Bonthoux et Alain Lapierre.
Permanences gratuites :
tous les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois.
Rendez-vous obligatoire auprès de l'accueil de la Maison communale au 04 76 60 73 73.

MOIS SANS TABAC : LE MOIS QUI FAIT UN TABAC !

Et si, aujourd'hui, c'était le bon moment ? Et si demain, vous arrêtiez définitivement la cigarette pour vous et vos proches ? Difficile pour les fumeurs d'endiguer cette lente et quotidienne routine que d'aucuns reconnaissent néfaste. Et pourtant ! Des solutions existent. Dans le cadre du Mois sans tabac qui se déroule tout au long de novembre, plusieurs actions sont réalisées. Elles permettent à chaque fumeur d'arrêter en toute sérénité. Rendez-vous le 6 novembre de 9 h à 12 h à la maison de quartier Louis Aragon pour rencontrer des professionnels de santé spécialisés dans l'addiction au tabac. Au menu, un bilan gratuit sera effectué tandis que différents outils pour mieux accompagner le sevrage tabagique seront présentés. En 2019, selon l'étude annuelle de Santé publique France, 30,4 % des Français fument (dont 24 % tous les jours). Un chiffre en constante diminution depuis trois ans. Il n'en demeure pas moins que le tabagisme est l'une des principales causes de mortalité et entraînerait le décès de 75 320 personnes par an dans l'Hexagone*. La France est le 4^e pays européen après la Grèce, la Bulgarie et la Croatie, où le nombre de fumeurs est encore élevé. // LM

*Selon une étude de l'agence sanitaire Santé publique France datant de 2019.

Inscription obligatoire au 04 76 60 74 62 ou par mail à service.hygiene-sante@saintmartindheres.fr



Cafés'copropriété, j'y vais !!!



Durant le mois d'octobre, la ville, via l'antenne de Gestion urbaine et sociale de proximité (Gusp) et en partenariat, avec l'association Consommation logement et cadre de vie (CLCV), ont proposé aux habitants cinq ateliers thématiques expliquant la réforme de la copropriété parue cette année.

Créée en 1952, indépendante de toute influence politique comme religieuse, l'association CLCV défend les locataires et les propriétaires en cas de litiges et leur apporte son expertise et un soutien juridique. Ses actions tendent vers un monde plus juste et solidaire, des valeurs communes à celles de

la municipalité et de ses services publics. Cette association agit, en partenariat avec les pouvoirs publics locaux ou nationaux, pour faire reconnaître les droits des consommateurs auprès des professionnels. Elle permet de faire avancer, par ses actions ciblées, le droit de la consommation en interpellant les pouvoirs publics compétents. L'association est présente au sein de nombreux quartiers en France, à l'instar du quartier Renaudie. Elle mène de multiples actions de sensibilisation thématiques. Les positions de la CLCV sont une référence sur de nombreux sujets relatifs à la consommation. Elle édite des guides pratiques et juridiques vendus en librairie et dans les grandes surfaces. Lors de ses interventions ciblées pour des petits groupes de consommateurs, elle conçoit des fiches pratiques explicatives distribuées gratuitement aux usagers présents lors d'ateliers

thématiques définis à la carte. Grâce à un réseau finement maillé, elle peut réaliser des sondages d'opinions, des enquêtes, ou mettre en place des débats, dans l'optique de mieux identifier et connaître les besoins des consommateurs. Elle répertorie les problèmes auxquels ils doivent faire face et leur propose des solutions et des moyens pour agir et choisir en connaissance de cause.

Cinq ateliers à destination des propriétaires martinérois

Au cours du mois d'octobre, Farid Bouteldja, du CLCV, a animé cinq ateliers, avec pour objectif d'aider les Martinérois propriétaires de logements à mieux appréhender les arcanes et les modes de fonctionnement d'une copropriété. D'autant plus complexes que la réglementation les régissant vient tout juste d'être réformée. Portant sur des modalités pratiques de la vie courante d'un copropriétaire, un questionnaire a été remis au préalable aux personnes présentes. Elles les ont ensuite décryptées avec l'aide de M. Bouteldja en fin de séance, pour s'assurer que tous les participants avaient bien assimilé les points examinés et les questions soulevées. Ces ateliers se sont déroulés en soirée ou lors de la pause méridienne et étaient gratuits et ouverts à tous. Cependant, une inscription préalable était requise, afin que l'agent de la Gusp puisse les organiser en respectant les contraintes sanitaires actuelles. // KS

Pour aller plus loin
Pour tous renseignements complémentaires

- **Antenne Gusp :**
34 avenue du 8 Mai 1945
Caroline Cialdella - 04 56 58 92 27
- **CLCV 38 :**
Farid Bouteldja
04 76 23 50 17 ou 04 76 22 06 38
courriel : fbouteldja.clcv38@free.fr

Cuisine centrale : l'alimentation au cœur des préoccupations



Agrandissement des chambres froides, nouveaux équipements... la cuisine centrale municipale se repense. En chantier pendant l'été, opérationnelle depuis la rentrée, elle a été inaugurée le 23 octobre. Entretien avec Claire Fallet, adjointe à la restauration municipale.

Dans quel contexte s'inscrit l'agrandissement de la cuisine centrale municipale ?

L'alimentation est au cœur de nos préoccupations tant les enjeux sont multiples : le bien-manger, la lutte contre le gaspillage... Cet équipement délivre 2 300 repas par jour nourrissant plus de 65 % des enfants scolarisés sur le territoire. Un chiffre en augmentation et, pour une partie de notre population, c'est parfois le seul repas équilibré de la journée. C'est l'une des raisons de l'agrandissement de la cuisine centrale qui se dote de nouveaux outils, et renouvelle

son matériel. Elle augmente les capacités de sa chambre froide et réaménage ses espaces de travail.

De quelle manière comptez-vous développer la restauration sur la commune ?

Une première, nous devenons une délégation politique uniquement focalisée sur cette thématique ce qui accélère le déploiement des actions menées auparavant. Dans le cadre de la transition alimentaire, nous proposerons plus de produits bio, locaux ou labellisés, des menus de saison. Une réflexion est en cours pour

améliorer les usages pédagogiques des temps de restauration (sensibilisation des enfants au tri, par exemple) notamment avec le "Plan midi". La préservation de l'environnement est aussi primordiale. Elle passe par l'installation de nouveaux équipements : tranches à pain pour réduire le gaspillage alimentaire, disparition des barquettes d'ici 2025... Cela se traduit aussi par le renforcement des liens avec le monde agricole local afin d'avoir de nouveaux fournisseurs de proximité et des produits de qualité livrés sans intermédiaire. // LM

Un air d'amusement !

Courir, sauter, escalader, grimper, glisser, jouer à plusieurs... les aires de jeux en plein air sont des espaces de détente, de créativité et de sociabilisation pour les enfants. La ville prend soin de ses jeux collectifs pour offrir, aux petits Martinérois, des temps de respiration salutaires.



220 jeux pour enfants égaient les parcs, squares et cours d'écoles du territoire. Toboggans, jeux à ressort, à rotation, château ludique... il y a l'embarras du choix pour divertir les petits Martinérois. La ville investit pour offrir aux familles des aires de détente adaptées et sécurisées. En juillet, le parc Jo Blanchon s'est enrichi d'un nouveau jeu accessible aux enfants à mobilité réduite. Doté d'une rampe adaptée, d'un toboggan et de petites manipulations sur les parois, il fait le bonheur de tous les bambins, quelles que soient leurs différences. C'est en concertation avec les assistantes maternelles agréées

du secteur Malraux – qui ont échangé avec le maire, David Queiros, sur leurs besoins – que les jeux du parc du quartier ont fait peau neuve. Ainsi, depuis début octobre, les familles et les professionnelles de la petite enfance peuvent profiter de deux jeux à ressort flamboyants neufs, un caméléon et un toucan, adaptés pour les 0-3 ans. Par ailleurs, les bancs ont été changés et le cheminement rendu plus agréable. Les jeux du square Gabriel Péri – détériorés en juin – ont été remplacés dès juillet, tandis que le sol souple du square Saint-Just ainsi que le mobilier (3 bancs neufs) ont été changés en octobre. Tous les jeux de

**LES AIRES
DE JEUX
À SAINT-MARTIN-
D'HÈRES**

102 jeux
sur 23 sites

104 jeux
dans les 13 cours
d'écoles de maternelle

6 jeux
au Murier

8 jeux
dans les espaces
petite enfance

PÔLE CINÉMATOGRAPHIQUE : AVIS DÉFAVORABLE DE LA CNACI

La Commission nationale d'aménagement cinématographique (Cnaci) a rendu un avis défavorable au projet de pôle cinématographique qui avait vocation à s'implanter à l'horizon 2023 sur le site Neyrpic. La majorité municipale de Saint-Martin-d'Hères, Apsys et UGC, travaillent d'ores et déjà à l'évolution et à l'adaptation du projet de cinéma.

la commune sont nettoyés et contrôlés quotidiennement par un agent municipal afin d'effectuer rapidement les réparations nécessaires. Ils sont tous homologués et répertoriés ce qui permet un suivi de maintenance rigoureux pour préserver la sécurité des usagers. De quoi s'amuser sans danger tout au long de l'année ! // GC

Projet de Pôle de vie Neyrpic : un sondage démontre l'attente des habitants



7 habitants sur 10 de Grenoble-Alpes Métropole ont une bonne image du projet de Pôle de vie Neyrpic. C'est le résultat d'une enquête réalisée par l'institut BVA qui visait à définir la perception locale réelle du projet Neyrpic. Après avoir sondé un échantillon représentatif d'habitants de la Métropole, il en ressort que 87 % pensent que ce Pôle de vie va générer des emplois locaux et 71 % qu'il va accroître le développement économique du territoire. 74 % des Métropolitains et 78 % des Martinérois estiment que ce projet va développer le cœur de ville et l'attractivité de Saint-Martin-d'Hères. Autre point relevé par le sondage, deux habitants sur trois pensent que le futur Pôle de vie est responsable sur le plan environnemental et 62 % des métropolitains qu'il va proposer une expérience shopping plus attractive que le e-commerce. La requalification des anciennes usines Neyrpic dotera la commune d'espaces de loisirs et de partage attractifs, et contribuera à son développement économique dans le respect des grands équilibres métropolitains et des exigences de la transition écologique. Ce projet permettra la création de plusieurs centaines d'emplois (entre la construction, puis l'exploitation du site). Une part importante des travaux sera confiée à des entreprises du territoire. // GC

ZOOM

82 % des Martinérois pensent que Neyrpic sera un lieu de vie et de divertissement agréable.
85 % pensent s'y rendre lorsqu'il sera ouvert (c'est le cas également pour 71 % des habitants de la Métropole).

Conseil municipal

Saint-Martin-d'Hères prépare son avenir

Court, mais efficace, le Conseil municipal du 13 octobre a précisé certaines orientations de la ville pour les années futures notamment au niveau économique.



Une nouvelle élue
à la commission
Ressources et moyens

Un Conseil municipal rondement mené étayé de quelques grands projets pour l'avenir de Saint-Martin-d'Hères, c'est en résumé ce qui s'est déroulé le 13 octobre dernier. Dans un premier temps et faisant suite à la démission de la conseillère municipale intervenue le 21 septembre, Chantal Bérard est remplacée par Frédérique Ferrante. Cette dernière présidera la commission Ressources et moyens.

Délibération n°3 adoptée à l'unanimité.

L'écoquartier Daudet,
un bilan positif

L'un des chantiers de longue haleine de la municipalité est sur le point de s'achever ! Le projet d'écoquartier Daudet, comptant 435 logements et 12 jardins familiaux à proximité d'équipements structurants (écoles, gymnase, etc.), entre dans sa dernière ligne droite. À ce titre, le Conseil municipal a approuvé le bilan prévisionnel, actualisé le 31 décembre 2019, de l'opération. Aucun nouveau financement n'est prévu. Ce vaste programme,



Photos © Stéphanie Néson

L'écoquartier Daudet entame sa dernière phase de travaux.

est quasi finalisé. Seul l'îlot A1 (voir SMH ma ville d'octobre 2020) reste à construire. Le dépôt de permis est attendu pour cet automne.

*Délibération n°9 adoptée à la majorité
(33 voix pour - 4 abstentions).*

Une nouvelle ère
pour les terrains Rival

C'est l'une des réserves foncières de la ville ! Situés au sein du quartier Paul Bert / Paul

Éluard, à cheval sur Saint-Martin-d'Hères (pour 45 484 m²) et Grenoble (pour 10 547 m²), les terrains Rival représentent un enjeu pour le développement futur de la commune. D'une superficie de 56 031 m², ce tènement appartient à une indivision. Après négociation, la municipalité va acquérir la moitié de l'indivision pour un montant de 1,4 M€. Une acquisition amiable qui permet à la municipalité d'engager des réflexions sur le projet à venir sur ce site et les négociations avec les autres propriétaires. Des rencontres avec la ville

MÉTROPOLE

Élection des vice-présidents

Vendredi 18 septembre, deux mois après la réélection du président Christophe Ferrari, le conseil métropolitain a élu ses vingt vice-présidents. Au total, le conseil de la Métro compte 119 élus issus des 49 communes,

qui sont répartis en sept groupes politiques.

La création du statut de Métropole par l'État en 2015 vise à faire des principales agglomérations françaises des pôles de développement majeurs de l'Hexagone. Il leur



© Catherine Chapuiset

confère un pouvoir d'action élargi pour mieux coordonner l'action publique et accompagner la dynamique de leur territoire, en leur permettant d'exercer pleinement leur rôle en matière de développement économique, de soutien à l'emploi, de mobilité.



de Grenoble ont eu lieu afin de convenir d'une stratégie foncière partagée sur le devenir des terrains au nord, à cheval sur les deux communes.

Délibérations n°10 et 11 adoptées à l'unanimité.

Une bande verte active pour préserver l'environnement

S'inscrivant dans la stratégie-cadre 2019-2022 sur la biodiversité, la trame verte

martinoise est sur la bonne voie ! Cette bande de 1,5 km de long insérée entre la voie ferrée Grenoble-Chambéry et des secteurs urbanisés, dont l'arrière du lycée Pablo Neruda, fera l'objet d'une renaturation afin que la faune et la flore puissent se réappropriier les lieux tous comme les habitants. Un projet paysagé est en cours de réflexion le long de cette bande verte active, intégrant les modes doux de déplacement. En ce sens, une demande de subvention de 50 000 € a été faite au Feder (Fonds européen de développement régional). Depuis

octobre et jusqu'à novembre, des travaux ont d'ores et déjà été engagés (démolition de la dalle existante, sciage d'enrobé, arrachage de souches, élagages, etc.) afin de préparer les aménagements complémentaires encore à l'étude (création d'une mare, d'un verger...).

Délibération n°12 adoptée à l'unanimité.

Grenoble-Alpes Métropole assure de nombreuses missions, comme la gestion des services d'intérêts collectifs (eau, déchets...) ou encore l'habitat et la voirie. La Métropole gère un budget de 740 millions d'euros, dont 232 millions d'euros en

dépenses d'investissement (budget primitif de 2020). Concernant Saint-Martin-d'Hères, deux vice-présidents ont été élus : Michelle Veyret, 1^{re} vice-présidente en charge de l'administration générale, des ressources humaines et du patrimoine et Thierry Semanaz,

vice-président en charge des sports. // GC

L'intégralité des délibérations sur la metro.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance lundi 23 novembre à 18 h en salle du Conseil municipal.

L'accès sera autorisé au public en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Fabien Quartelli

À la recherche du frisson perdu

Avec Gérard de Nerval comme maître à rêver et l'écriture pour exprimer ses émotions et les faire partager, Fabien Quartelli est un jeune écrivain martinérois. Son premier roman, *Louis ou le chemin des renaissances* vient tout juste d'être publié.



Discret et affable, cet enfant de Montbonnot est Martinérois depuis trois ans. Il signe son premier opus aux Éditions ThoT, installées à Fontaine. L'écriture est pour lui depuis toujours une fidèle et familière compagne. Après s'être essayé à plusieurs genres dont plus particulièrement la poésie, ce lecteur insatiable s'est décidé à sauter le pas, il y a trois ans, pour écrire son premier roman. « Ça s'est fait tout seul, avec l'arrivée d'une certaine maturité (il a 36 ans), avant je n'osais pas et ne me sentais pas prêt pour soumettre mon écriture au public, » s'excuse-t-il presque. Curieux de nature et amateur de lectures, il est « tombé dans le monde infini de la littérature » par l'entremise d'un professeur de français qui lui a ouvert les portes du royaume de Gérard de Nerval... À la question, qu'aimez-vous lire ? Il répond sans ambages « les classiques : Marcel Proust, Arthur Rimbaud, Guillaume Apollinaire et Gérard de Nerval, bien sûr... L'écriture est un long processus intérieur, à la découverte d'émotions, de vibrations, un besoin aussi, avec des choses à dire en plus que de la simple poésie. C'est cette rencontre décisive avec ce prof-là, lors de mes années d'études, qui m'a poussé à prendre la plume et à tracer ma voie pour faire entendre ma voix. Peut-être qu'au final, tout le monde a cela en lui, » s'interroge-t-il. Mais le fait est, que si tous le peuvent potentiellement, peu de personnes franchissent, comme lui, le Rubicon de la rédaction d'un roman. Et de déplorer, presque à regret : « Nous sommes passés d'une société de l'écrit à une société de l'écran où les relations humaines se distendent et se complexifient. Nous oublions souvent la place prépondérante qu'occupe la nature. »

“
L'écriture est un long processus intérieur, à la découverte d'émotions, de vibrations, un besoin aussi...
”

À l'instar de Louis, son héros de papier, Fabien a emprunté plusieurs chemins, tout d'abord par son choix professionnel actuel, en tant que travailleur social auprès de personnes lourdement handicapées, qu'il exerce à Saint-Ismier, depuis douze ans. Ensuite, comme amateur de musique d'un genre peu promu et qu'il affectionne : le reggae. Il s'est d'ailleurs fait les griffes en tant que chroniqueur musical pour des magazines nationaux ou plus confidentiels de 2007 à 2010. Ayant plus d'une corde à son arc, il a exercé différentes activités par le passé, animateur sur Radio-Campus et même DJ afin de faire partager, au plus grand nombre, sa passion du reggae et des disques vinyles. Comme quoi cet auteur sait faire feu de tout bois, pour nous entraîner dans son univers qu'il qualifie volontiers d'onirique. « Le style

m'importe bien plus que l'intrigue, mon histoire n'est qu'un prétexte qui a pour socle la beauté de la langue française. La musicalité des mots m'importe énormément et je peux peaufiner une phrase inlassablement jusqu'à ce qu'elle sonne bien. » Et l'on voit que, même dans l'écriture, son goût pour la musique n'est jamais bien loin, et qu'elle revêt une grande importance pour lui. C'est ce qui explique aussi, à n'en pas douter, le long temps de maturation de son ouvrage. Car l'homme est perfectionniste et précis, il a mis deux ans pour aboutir ce premier roman. Fort de cette expérience transformée, il s'est déjà attelé à un deuxième ouvrage, « qui sera une pure fiction », confie-t-il. Sensible à tout ce(ux) qui l'entourent, Fabien Quartelli a des messages à délivrer au lecteur. Gageons que *Louis ou le chemin des renaissances*, son premier roman qu'il qualifie d'initiatique, saura en captiver de nombreux ! // KS



Des vacances d'automne aventureuses et mouvementées

Au cours des vacances d'octobre, les jeunes Martinérois ont pu s'en donner à cœur joie dans les trois accueils de loisirs de la ville. Les animateurs leur ont proposé des thématiques aussi ludiques que variées. Au centre de loisirs Paul Langevin, le Mexique était à l'honneur avec les aventures du petit Miguelito qui a fait découvrir aux participants, les danses, chants et costumes de son beau pays multicolore. À l'accueil Henri Barbusse, le monde du conte a servi de fil conducteur, promettant des transformations extraordinaires pour devenir tout à tour cuisinier, petit animal ou encore fabricant de marionnettes. À Romain Rolland, les activités ont mis le cap sur les Amériques, du Sud pour les plus petits, et au Far-West pour les plus âgés. Des occupations amusantes, qui ont séduit les enfants de tous âges, tout au long de la pause automnale...





Nature et poésie s'exposent...

Dans le cadre du 25^e Festival de poésie Gratte-Monde, organisé par la Maison de la poésie Rhône-Alpes, le hall de la Maison communale a accueilli les œuvres originales sur verre de Chantal Legendre, dite Chanath. Sur le thème de la nature et de la poésie, vitraux et peintures sur verre ondulé ont égayé les murs de l'accueil central, aux côtés de poèmes de Rodney Saint-Éloi ou encore de Laurence Veille. Une exposition tout en délicatesse et profondeur, inaugurée par le maire, David Queiros, et l'adjointe à la culture, Claudine Kahane, le mercredi 14 octobre. En prenant place dans le hall de la Maison communale, les habitants ont pu profiter de ces œuvres durant tout le mois d'octobre.

La déchèterie mobile fait son come-back

L'automne est propice au grand ménage ! Afin de sensibiliser les Martinérois au tri des déchets et de lutter contre les dépôts sauvages notamment d'encombrants, la déchèterie mobile a fait son retour le 10 octobre dernier au sein du quartier Essartié, sur la place Étienne Grappe.

Les messagers du tri, la SDH mobile (camping-car aménagé par le bailleur éponyme) ont été de la partie. Pour rappel, la déchèterie de Saint-Martin-d'Hères, au 27 rue Barnave dans la zone artisanale des Glairons, vous accueille du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 ainsi que le samedi toute la journée de 9 h à 17 h 30.



© Stéphanie Néison



© Stéphanie Néison

Café-histoire : à la découverte de Marguerite Gonnet

L'historien Olivier Vallade était l'invité du café-histoire organisé le 13 octobre à la médiathèque espace Romain Rolland. L'occasion d'échanger avec le public autour de son dernier ouvrage, Marguerite Gonnet, déterminée à sortir de l'ombre, qui met en lumière le combat d'une résistante iséroise encore peu connue du public. De la haute bourgeoisie nantaise, dont elle est issue, à son engagement dans la Résistance en juin 1941, l'auteur a évoqué les faits marquants de sa vie et de son combat. Aux côtés de son mari et de ses fils, elle n'a eu de cesse de poursuivre son engagement sous le pseudonyme "La Cousine".



© Stéphanie Nelson

Silence, ça pousse !

Activité apaisante, que l'on peut pratiquer sur son balcon comme dans son jardin, le jardinage est un très bon moyen de se ressourcer et d'évacuer le stress ! Mais n'a pas la main verte qui veut et parfois quelques conseils sont les bienvenus ! Les habitants des quartiers Renaudie et Essartie ont pu glaner des astuces auprès d'un jardinier des espaces verts de la ville lors d'un atelier qui s'est déroulé le 14 octobre à l'antenne de la Gestion urbaine et sociale de proximité (Gusp), située avenue du 8 Mai 1945. Les participants sont repartis avec le plein d'idées pour faire pousser, dans les règles de l'art, plantes, fleurs ou autres aromates !

De l'art et des couleurs à l'école Voltaire

Depuis le 10 octobre, Mickey, Picsou, ou encore le Roi Lion animent le mur de l'école Voltaire grâce à la fresque colorée et ludique de Viktoria Veisbrut.

Sur un fond rose et bleu, le personnage emblématique de l'artiste fait de multiples clins d'œil à des personnages de dessins animés anthologiques. Une fresque fraîche et joyeuse, de quoi donner le sourire aux petits comme aux grands. L'inauguration prévue en octobre, avec la participation des élèves de l'école Voltaire, n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la pandémie.

Mais, quoi qu'il en soit, chacun peut aller admirer cette œuvre ornant les murs de l'école.



© Stéphanie Nelson

Tous

S'engager dans une démarche écoresponsable, c'est définir et suivre des objectifs pour réduire nos impacts sur l'environnement. Repenser nos pratiques doit se faire à différentes échelles, tant nationale que locale et individuelle. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

La ville s'engage depuis plusieurs années dans une politique toujours plus responsable et durable. Elle a été l'une des premières communes à s'inscrire dans le Plan air énergie climat en 2006. Depuis, elle mène de vastes chantiers de rénovation de son patrimoine afin de baisser sa consommation d'énergie qui a, d'ores et déjà, diminué de 30 %. Avec 230 jardins familiaux, 91 m² d'espaces de nature par habitant ou encore l'installation de nichoirs et de ruchers, la préservation de la biodiversité est une préoccupation majeure pour la ville, qu'elle a réaffirmée



Les producteurs locaux étaient au rendez-vous de l'édition 2019 de la Foire verte du Murier.



Les fruits un peu abîmés ou trop mûrs peuvent être transformés en de délicieuses compotes ou confitures, comme lors des ateliers confitures solidaires organisés par la maison de quartier Fernand Texier (en raison de la pandémie, ces ateliers n'ont plus lieu actuellement).

CHANGEONS LE CONTENU

La question de l'alimentation est au cœur des enjeux environnementaux. En luttant contre le gaspillage alimentaire, en se tournant vers les produits locaux de saison, ou encore en essayant de limiter sa consommation de produits transformés,

différents leviers peuvent être actionnés pour aller vers une alimentation plus durable, tout en restant accessible financièrement.

À Saint-Martin-d'Hères, l'épicerie locale et solidaire Épisol installe son camion tous les jeudis, à proximité du gymnase Colette Besson. L'épicerie mobile propose des fruits, des légumes, de la viande... issus des circuits

Consommer des légumes et fruits de saison - L'automne, place aux :



Brocoli



Carotte



Céleri



Échalote



Champignon



Potiron



Navet



Endive



Épinard

écoresponsables !

à travers la mise en place d'une stratégie cadre sur la biodiversité 2019-2022.

S'engager vers une voie plus durable est un chemin que nous devons prendre tous ensemble. C'est pour cela que la commune soutient et impulse des actions pour sensibiliser les habitants. Le CCAS, à travers ses maisons de quartier, porte de nombreux projets autour du consommateur autrement, tandis que la cuisine centrale réinvente ses pratiques en luttant contre le gâchis alimentaire et en proposant de plus en plus de produits bio et/ou locaux aux élèves martinérois. Plus globalement, Saint-Martin-d'Hères, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, aménage son territoire afin de faciliter l'usage des modes doux de déplacement et participe financièrement aux opérations pour améliorer la performance énergétique des logements, telles que Mur|Mur ou encore les travaux de réhabilitation de Champberton. Autant d'axes d'actions qui se déclinent à travers les différentes politiques menées avec, pour fil conducteur, la préservation de l'environnement mais aussi l'amélioration

du cadre de vie et du bien vivre ensemble. Porter une politique écoresponsable, c'est ne jamais dissocier l'environnement du social, c'est accompagner les habitants pour qu'ils repensent leurs pratiques mais

toujours en tenant compte des possibilités de chacun. Ainsi, pas à pas et collectivement, nous pouvons construire ensemble la ville de demain, une ville toujours plus solidaire et durable. // GC

Cuisiner de façon écoresponsable en limitant ses dépenses, c'est possible en :

- achetant en vrac,
 - consommant des fruits et des légumes de saison issus des circuits courts,
 - privilégiant la cuisine anti-gaspi.
- Penser à congeler les restes qui peuvent l'être, ou encore miser sur des recettes anti-gaspi savoureuses. Quiche fourretout, crumble aux reliquats de ratatouille, velouté de fanes de radis et de carottes, pain perdu... des idées de recettes foisonnent sur la Toile ! Rien ne se perd, tout se mange !



DE NOTRE ASSIETTE !

courts à des prix modulés selon le quotient familial (QF). Il s'agit d'un projet participatif et solidaire, ouvert à tous (plus d'infos sur episol.fr). Pour allier balade champêtre et consommation locale, les Martinérois peuvent se rendre à la ferme intercommunale des Maquis sur la colline du Murier. Construite en 2013 par Grenoble-Alpes Métropole – en partenariat avec les villes de Saint-Martin-d'Hères et de Gières – elle est gérée depuis par deux jeunes agriculteurs. Nichée au cœur

des coteaux secs des Balcons de Belledonne, la ferme des Maquis accueille les visiteurs pour des ventes directes de fromages de chèvre bio, 100 % locaux, les mercredis, vendredis et samedis de 17 h à 19 h.

Manger local, la ville en soutien

Pour rendre accessible au plus grand nombre une alimentation locale et variée, le CCAS apporte une contribution financière pour les Martinérois ayant un QF inférieur à 900 € pour l'achat de

paniers solidaires. L'association l'Équytable, en lien avec les maisons de quartier Gabriel Péri et Fernand Texier, organise des distributions de paniers les mercredis de 17 h à 19 h dans ces deux espaces. Le coût du panier, soit de légumes, soit de fruits est de 10,50 €. Le prix est dégressif selon le QF (4,50 € le panier pour un QF inférieur à 350 €, 6 € pour un QF allant de 350 à 650 €, et 7,50 € pour un QF entre 650 et 900 €). Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur

ce dispositif doivent se rendre dans l'une des deux maisons de quartier le jour de la distribution des paniers. Consommer autrement se décline dans différentes animations portées par le CCAS à l'image des confitures solidaires ou des repas partagés. La cuisine centrale a elle aussi revu ses pratiques. Depuis 2018, trois menus sont proposés aux convives dont un sans protéines animales. Par ailleurs, la part de produits bio et/ou locaux ne cesse d'augmenter. // GC



Salade



Coing



Poire



Raisin



Pomme



Châtaigne



Noix



Noisette

N'EN JETEZ PLUS !

Donner une seconde vie à nos déchets, c'est possible ! Une bonne dose de tri, des gestes simples et des lieux adaptés suffisent pour que nos déchets retrouvent un nouveau souffle. Focus.

Il suffit d'en prendre l'habitude, une routine gestuelle qui s'instaure devenant progressivement un réflexe pour changer, au final, beaucoup de choses ! Mieux trier, c'est donner une nouvelle vie aux objets que l'on n'utilise plus, c'est faciliter le recyclage des déchets pour réduire ainsi le poids des poubelles. Depuis son invention en 1883 par le préfet de Seine, Eugène Poubelle, la poubelle s'est largement invitée dans notre quotidien, la part de nos déchets augmentant significativement.

Une troisième poubelle dès novembre

C'est en ce sens qu'un schéma directeur métropolitain des déchets a été élaboré, courant de 2020 à 2030, visant à valoriser 65 % d'entre eux d'ici

2025 et à réduire de moitié ceux placés dans les poubelles grises tout en améliorant la qualité du tri. À ce titre, une nouvelle poubelle marron – à raison d'un bac de 120 litres pour 30 foyers – sera mise à disposition des Martinérois. Déployés progressivement dès novembre, ces bacs sont uniquement réservés à la collecte des déchets alimentaires qui s'effectuera, via un camion dédié, une fois par semaine. Des messagers du tri mandatés par la Métro passeront chez les habitants pour les sensibiliser. Au final, 65 % des foyers sur le territoire communal devraient

être concernés par cette action expérimentale.

Mieux valoriser les déchets

Toujours en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, la ville compte sept points d'apports volontaires réservés aux textiles. Au printemps dernier, 7 tonnes de vêtements (contre 6,5 tonnes à la même période en 2019) et autres tissus ont pu être récupérés. 58,6 % de ces matériaux sont réutilisés, 32,6 % recyclés, le reste est valorisé en tant que combustible pour produire, en partie, de l'énergie. Parallèlement, des actions régulières permettent aux

habitants de se débarrasser de leurs encombrants sans se déplacer, c'est le cas des opérations de déchèterie mobile. Sans oublier la Brocante de Mamie ou l'antenne du Secours populaire, des structures bien connues des Martinérois qui peuvent aller chiner sans se ruiner des objets de seconde main. Des gestes simples qui permettent à chacun de participer à une économie circulaire et durable, de mieux valoriser leurs objets usagés et de préserver l'environnement ! // LM



© Stéphanie Nelson



LE RÉSEAU CYCLABLE SE DENSIFIE

La ville en partenariat avec Grenoble-Alpes métropole incite, depuis de nombreuses années, la population à utiliser la bicyclette sans modération. En effet, la communauté d'agglomération, dont dépend notre commune, avec ses 475 km d'aménagements cyclables (dont 320 de pistes cyclables) est l'un des plus importants réseaux de France, et même d'Europe. À ce propos, de nombreux travaux d'aménagements sont envisagés dans un proche avenir. La municipalité, afin de tendre vers un maillage plus continu des pistes et autres bandes cyclables un peu partout sur son territoire et, pour réduire significativement son empreinte carbone, encourage vivement les usagers à s'emparer de ce mode de déplacement très souple et peu onéreux, d'autant plus prisé en ces temps de pandémie. Côté travaux, le cheminement piétons-cycles le long de la

voie ferrée, à proximité des jardins Daudet, devrait être réaménagé sous peu. À l'horizon 2021, ce sera au tour de la passerelle piétons-cycles Normandie-Niemen d'être requalifiée et rénovée ce qui lui redonnera une meilleure visibilité. Un autre important projet de requalification de l'avenue Marcel Cachin (2022-2023), qui intégrera par la même occasion la réfection de la place Paul Éluard, fera cohabiter les piétons, les cycles et le flux des automobilistes, de manière sécurisée pour tous. Actuellement, la ville et la Métropole lancent une étude sur l'avenue Gabriel Péri, afin d'évaluer la possibilité de créer une bande cyclable qui jouxterait les circulations automobiles. Une première étape dans l'attente d'un projet de requalification plus global de cette grande artère, principalement dans sa partie Est. En novembre, la livraison du prolongement de la rue Georges Pérec

À PAUL BERT, LA COUTURE TISSE DES LIENS

En 2017, des habitantes du quartier désireuses de s'engager dans une action solidaire et durable, ont souhaité valoriser leurs savoir-faire, les faire connaître, tout en réduisant les déchets textiles en réutilisant des matières issues de la récupération. Soutenues par la ville et le CCAS, accompagnées par une référente en économie sociale et familiale de la maison de quartier Paul Bert, elles ont construit leur projet de couture avec, pour objectif, de confectionner des sacs en tissu pour les troquer ensuite contre des denrées et des produits d'hygiène qu'elles reverseront une fois par an à des associations caritatives locales. C'est de cette initiative que sont nés les premiers "Sacs solidaires", fabriqués à partir de chutes de tissus et de fournitures de mercerie issus du recyclage. Depuis, chaque mardi, les sept couturières bénévoles se sont retrouvées à la maison de quartier, pour coudre mais aussi pour concocter un repas partagé le midi dans l'une des salles mise à leur disposition. L'arrivée de la pandémie n'a pas marqué un coup d'arrêt à leurs activités, puisque les courtières ont poursuivi, chacune chez soi, la confection des sacs. Et une autre idée a germé !



Des sacs solidaires aux masques solidaires !

Durant le premier confinement, une habitante, Saloua, a relayé auprès de la maison de quartier Paul Bert, la demande de l'association AJA Arc alpin (dont le siège est au CHU) pour faire réaliser 90 masques pour enfants en tissus de récupération. C'est ainsi que le groupe d'habitantes bénévoles sachant coudre, toujours encadrées par la référente en économie sociale et familiale, s'est mis à l'ouvrage autour de la réalisation de cette première commande. Face au succès remporté, l'atelier d'apprentissage de la couture du jeudi s'est "reconverti" en aménageant ses sessions hebdomadaires autour de la confection de "Masques solidaires". Toujours réalisés à l'aide de tissus de récupération, ils sont échangeables sur le même mode que les sacs. Actuellement en raison de la pandémie, les masques sont cousus à domicile, puis rapportés une fois finis à la maison de quartier Paul Bert. Et, si les conditions le permettent, tous les dons récoltés issus du troc devraient être remis aux associations caritatives, d'ici la fin de l'année, lors d'un pot convivial. De quoi faire rimer tissu recyclé avec solidarité ! // KS

permettra une continuité entre les espaces économiques des Glairons et le Domaine universitaire sur la rue des Résidences. Et du côté des transports en commun, il est prévu le prolongement de la ligne D en direction de Fontaine, via les infrastructures

de la ligne B. Beaucoup de changements en prévision, pour un maillage resserré et une multimodalité accrue qui devrait inciter, à n'en pas douter, les Martinérois à laisser leur auto au parking ! // KS

À bicyclette...

Point n'est besoin de s'appeler Paulette pour faire de la bicyclette ! Boostée par le souhait des habitants et... par la pandémie, la maison de quartier Gabriel Péri met en place, depuis le 2 octobre jusqu'au 13 novembre, les lundis et vendredis de 13 h 30 à 16 h, un atelier vélo pour apprendre à chevaucher la "Petite Reine" ou tout simplement redécouvrir l'usage de ce mode de déplacement doux pour la planète, souple d'utilisation et peu onéreux.

Renseignements et inscriptions au 04 76 54 32 74.

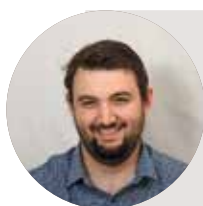
Christophe
Bresson



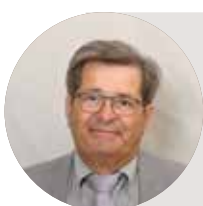
Adjoint
à l'environnement,
aux mobilités,
aux espaces publics

« L'équipe municipale porte une politique écoresponsable et solidaire volontaire en agissant, à son échelle, sur plusieurs volets. D'abord, en réformant nos propres pratiques. Ainsi, la municipalité s'est inscrite, dès 2007, dans le Plan air énergie climat. Nous avons engagé de vastes chantiers de rénovation de notre patrimoine (bâtimENTS, parc de véhicules, éclairage public) et nous avons travaillé à la mise en place de pratiques plus responsables. Les travaux de réhabilitation énergétique de la Maison communale, des groupes scolaires (l'élémentaire Henri Barbusse, la maternelle Joliot-Curie, Vaillant-Couturier, le gymnase Voltaire) ont permis de réduire, de manière notable, l'impact environnemental du parc bâti. Aujourd'hui, nous avons diminué de 30 % la consommation d'énergie du patrimoine ville et de 20 % celle de l'éclairage public. C'est sur un temps long, en soutenant une politique durable et responsable de façon constante, que nous relèverons les défis environnementaux d'aujourd'hui pour construire la ville de demain. Une ville toujours plus solidaire et respectueuse de l'environnement, car l'un ne va pas sans l'autre. C'est en ce sens que le Conseil municipal a voté la délibération cadre sur la biodiversité en janvier 2019. Elle fixe une orientation avec, comme fil conducteur, la préservation de la biodiversité, en donnant plus de place au végétal dans la ville, notamment dans les nouveaux projets d'aménagement. L'écoquartier Daudet en est un exemple. Dans un autre domaine, la cuisine centrale propose de plus en plus de produits bio et/ou locaux aux enfants martinérois car l'enjeu du mieux manger relève à la fois de l'environnement et de la santé publique. En tant que collectivité, nous devons porter et défendre des politiques incitatives afin de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. Et justement, nous apportons notre soutien à toutes les initiatives locales allant dans le sens d'une gestion plus durable de notre quotidien. Des associations comme Repair' Café ou Épisol ont tout leur rôle à jouer mais aussi, nous tous, dans notre quotidien, en revoyant certaines de nos pratiques : mieux trier ses déchets, se nourrir et se déplacer différemment... Chaque geste compte et nos politiques publiques locales doivent les faciliter et les accompagner. Porter une politique écoresponsable c'est aussi, au-delà des bienfaits pour la planète, améliorer le bien vivre ensemble, le cadre de vie des habitants, amortir les secousses liées aux difficultés économiques – en luttant par exemple contre la précarité énergétique – autant de défis que nous devons relever, nous en avons la responsabilité. » // Propos recueillis par GC

Majorité municipale



Jérôme Rubes
Communistes
et apparentés



Giovanni Cupani
Socialiste



Thierry Semanaz
Parti de gauche

L'éducation populaire vit et vivra sur Saint-Martin-d'Hères

Nous sommes des enfants de l'éducation populaire. À Saint-Martin-d'Hères, en particulier, notre attachement est fort et constant envers tous ces mouvements qui servent ce beau projet émancipateur.

C'est bien parce que nous croyons en l'éducation populaire qu'entre 2015 et 2017, nous avons travaillé avec Bulles d'Hères pour créer une seule structure MJC. Notre engagement était fort dans la nouvelle convention signée en 2018. 650 000 euros de subvention étaient versés à l'association pour mener à bien ses missions, soit l'une des MJC les plus subventionnées de l'Isère, et accessoirement la plus importante subvention de la ville à une association. Mais nous attendions que l'association se structure prioritairement autour des actions pour la jeunesse. À nouveau, en 2019, le maire alertait l'association afin que soit concrètement renforcée sa politique jeunesse... un courrier resté sans réponse à ce jour.

La MJC ne répondant pas aux orientations de la ville, et au vu des moyens alloués, nous estimons que nous sommes allés au bout de ce qui était possible de faire. Nous devons mettre fin au statut privilégié de l'association Bulles d'Hères. L'association ne disparaîtra pas ; elle sera désormais traitée comme toutes les autres associations.

L'éducation populaire n'est le monopole de personne. C'est le tissu associatif de notre commune qui la construit. Et c'est avec toutes les associations, et en accompagnant celles qui nous solliciteront, que nous souhaitons construire cette transition vers de nouvelles politiques publiques autour de l'émancipation et au service de la jeunesse.

LE GROUPE SOCIALISTE
NE S'EST PAS EXPRIMÉ
CE MOIS-CI.

Plus qu'un choc, une déflagration !

À Saint-Martin-d'Hères nous avons, depuis toujours, la volonté de promouvoir l'émancipation citoyenne. Tout d'abord, dans un cadre éducatif et scolaire.

C'est cela qui justifie notre engagement sans relâche vers un schéma d'équipements scolaires capables d'accueillir de la meilleure manière nos petit.e.s dans nos écoles.

Bien sûr, les matières enseignées sont de la responsabilité de l'Éducation nationale et c'est tant mieux !! Dans cette émancipation désirée, il y a évidemment beaucoup de fierté d'appartenir à une nation où la liberté d'expression est un droit.

Un droit inaliénable.

Aussi, après l'assassinat d'un professeur, la honte, le choc, l'horreur nous envahit. Toutes et tous.

Cher.e.s martinérois.es., il nous faut faire preuve de sang-froid.

Sur quelle base juridique, pour de vrai, agir ?

Notre rôle, à nous, élu.e.s de la République c'est de dire qu'au delà de l'émotion, on ne pourra régler la question qui se pose (cet épouvantable radicalisme islamique, dangereux pour les valeurs de la République) que dans le respect de l'État de droit. Nous devons toutes et tous être les garants de la Constitution. C'est justement ce qui nous distingue des terroristes.

Eux n'ont aucunes règles, nous si !

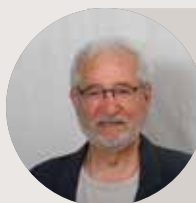
J'appelle les martinérois.es à ne pas tomber dans les clichés habituels et à faire preuve de discernement. Il est nécessaire que nous combattons, ensemble, cette radicalisation mortifère, mais toujours dans le respect du droit !

jerome.rubes@saintmartindheres.fr

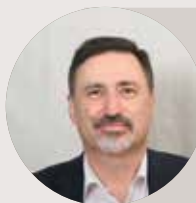
giovanni.cupani@saintmartindheres.fr

thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Minorité municipale



Georges Oudjaoudi
Solid'Hères



Philippe Charlot
SMH demain



Mohamed Gafsi
Les Républicains

Cinéma, le projet démesuré a été retoqué

Le 9 octobre, la Commission nationale d'aménagement cinématographique (Cnaci) a rendu un avis défavorable à l'installation d'un gigantesque multiplexe prévoyant la construction de 12 salles de cinéma, accolées au projet de grand centre commercial sur la zone Neyrpic. Nous saluons cette décision.

Les arguments hors sol de l'UGC ou le revirement de la Metro n'ont eu aucun crédit face à la réalité de la situation du cinéma sur notre territoire et des besoins à couvrir pour la population.

C'est un soulagement pour le réseau associatif des cinémas indépendants et les petites salles, notamment Mon Ciné, dont la programmation mérite le plus grand soutien.

Nous maintenons que le futur projet Neyrpic devra disposer d'une offre de cinémas intégrant totalement Mon Ciné autour de 6 salles à même d'apporter une juste plus-value pour l'Université et les martinérois.es

Cette décision doit conduire la mairie de Saint-Martin-d'Hères à repenser le projet d'aménagement de la zone Neyrpic, surdimensionné, consumériste et dont toute la conception a été abandonnée au secteur privé.

Cinéma : le clap de fin

Le 9 octobre, la Commission nationale d'aménagement cinématographique a rejeté le projet de cinéma de 12 salles sur les friches Neyrpic.

Politiquement, ce rejet est d'abord un échec personnel pour le maire David Queiros qui, depuis le départ, soutient sans condition UGC et le promoteur Apsys dans leur volonté d'implémentation de ce multiplexe. Mais il montre aussi que la majorité métropolitaine n'est qu'une majorité de façade sans aucune cohérence puisque de nombreux élus Grenoblois ont tout fait pour que le projet échoue.

Cet échec est aussi un fort désaveu de la méthode utilisée. Un maire ne peut plus décider seul, sans concertation avec les habitants, ni avec les autres communes, de l'arrivée d'un tel projet d'autant que plus que le risque de déstabiliser tout un secteur d'activité est très fort.

Et surtout, cette décision confirme que ce projet disproportionné n'est clairement pas adapté aux usages et aux besoins des habitants de la métropole grenobloise. Alors que Mon Ciné vient d'être récemment rénové, était-il raisonnable de vouloir à tout prix l'installation d'un multiplexe à quelques centaines de mètres ? Une nouvelle fois, cela prouve que le projet Neyrpic, loin d'être un pôle de vie, n'est rien de plus qu'un centre commercial, au modèle inadapté à la crise climatique et à la crise sanitaire.

Les Martinérois devront-ils attendre l'arrivée d'un autre acteur privé pour avoir un vrai projet culturel sur le site Neyrpic ou la majorité communiste deviendra-t-elle enfin acteur de ce site majeur ?

MJC : la mairie jette l'éponge

Dans un communiqué de presse ainsi qu'un courrier adressé le jour de l'assemblée générale de la MJC Bulles d'Hères, le maire de Saint-Martin-d'Hères a fait savoir qu'à partir du mois de janvier la commune cesserait toute collaboration avec cette dernière. Ce sont 650 000 euros qui ne seront désormais plus attribuée à la structure qui sans cette enveloppe est condamnée à disparaître.

Cette décision politique de la part du maire pose deux problématiques qui sont le devenir des jeunes adhérents, mais aussi l'inquiétude des 18 salariés à temps plein qui ne savent pas ce qu'ils deviendront à l'issue de la fermeture, même s'ils ont été assurés de pouvoir maintenir leurs activités dans les locaux jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit jusqu'en juin 2021.

Ils ont pourtant pris contact avec le maire afin d'être reçus pour avoir des explications concernant cette décision qu'ils estiment injuste et incompréhensible mais ils se sont vus opposer une fin de non recevoir. Car en effet si la MJC a ces dernières années eu de nombreux dysfonctionnements, ils assurent que ceux-ci ont tous été réglés et que la structure est désormais saine et apte à assumer sa fonction. Un dialogue désormais rompu ainsi qu'une décision semblant irrévocable, c'est certainement une page qui se tourne à Saint-Martin-d'Hères après plus de 40 ans d'activité et une fois de plus ce sont les quartiers les plus défavorisés qui en feront les frais. Les martinérois jugeront...



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



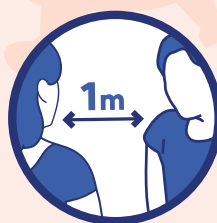
Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire



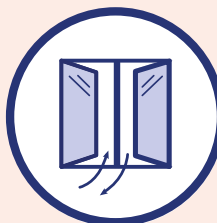
Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres



Limitier au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

L'intelligence artificielle (IA), un nouvel eldorado pour de nombreux secteurs d'activités et un sujet qui suscite de nombreux débats tant au niveau de la technologie que de l'éthique. Entretien avec Thierry Ménissier, philosophe à l'Université Grenoble-Alpes et responsable de la chaire éthique et IA à l'institut pluridisciplinaire en Intelligence artificielle de Grenoble-Alpes (MIAI).



« **L'intelligence artificielle** ne fait que refléter les biais sociaux préexistants »

DR

Comment définiriez-vous, à l'heure actuelle, l'intelligence artificielle (IA) ?

Thierry Ménissier : L'intelligence artificielle existe depuis plus de 70 ans. Le mathématicien et cryptologue britannique Alan Turing est l'un des premiers à avoir soulevé la question d'apporter aux machines une forme d'intelligence. Aujourd'hui, et de mon point de vue, l'intelligence artificielle c'est le fait de travailler sur des algorithmes pour qu'ils effectuent des tâches pour lesquelles ils sont programmés. L'IA se nourrit du numérique, des données diffusent qu'elle agrège pour répondre à une problématique spécifique. Il n'y a pas de domaine qui n'est pas touché par cette technologie, même le secteur politique peut être enrichi par l'IA.

Vous êtes responsable de la chaire IA et éthique au sein du MIAI Grenoble-Alpes. En quoi consistent vos travaux ?

Thierry Ménissier : Nous vivons une époque de transformation. L'institut MIAI, avec cette chaire, possède une position originale du fait que nous faisons de la philosophie appliquée à l'intelligence artificielle. À mon sens, le "solutionnisme" technologique à tout prix n'est pas la bonne perspective étant donné que la technologie crée autant de problèmes qu'elle en résout. Lorsqu'un problème humain intervient, nous avons pris l'habitude de penser qu'une solution technologique va l'arranger. Mon approche diffère du fait que je m'intéresse d'abord aux sens et aux usages de l'IA. Il y a un fossé terrible entre la technologie et la pensée sociale. À l'instar du philosophe Bernard Stiegler, la place de l'activité humaine est à redéfinir à tout point de vue. Une société automatique, comme il le souligne dans son ouvrage *Société automatique, l'avenir du travail*, est tout à fait préoccupante et inquiétante.

De quelle manière l'IA peut-elle être éthique ?

Thierry Ménissier : L'IA nous met au défi de la complexité, celle de nos sociétés et de ses cadres sociaux hérités du XVIII^e et XIX^e siècles, de nos propres biais. Les algorithmes sont construits selon des habitudes cognitives des développeurs, ce qui impacte leurs conceptions. L'intelligence artificielle ne fait que refléter les biais sociaux préexistants. L'un de ses enjeux réside dans le fait de débusquer ces biais ainsi que dans son explicabilité, c'est-à-dire expliquer la décision prise d'une IA. Un challenge au vu des multiples facteurs qu'elle prend en compte. Cependant, il est bien plus facile d'expliquer une décision prise informatiquement qu'humainement ! L'IA fournit au développement humain d'être plus éthique si tant est que les bonnes questions soient posées. La technologie a toujours été l'apanage de ceux qui ont le pouvoir. Avec l'intelligence artificielle, nous constatons un foisonnement d'acteurs, petits et gros, il n'y a pas un pouvoir qui domine et cela contribue à faire émerger de multiples possibilités. Aujourd'hui, il n'y a pas de réponse unique, nous confrontons l'informatique et la philosophie, c'est en cela que c'est original et que cela interroge. En soi, l'IA, comme n'importe quelle technologie, est ce que nous en faisons. La différence, c'est que nous avons le choix de l'appliquer à tel ou tel segment de marché. Elle peut aussi bien nous enfermer que nous aider. Par exemple, il serait intéressant d'avoir en France et en Europe, le serment d'Holberton-Turing, une sorte de serment d'Hippocrate définissant un cadre éthique et humaniste pour l'intelligence artificielle. Celui-ci divise les professionnels, la moitié étant pour, l'autre contre, ce qui reflète bien l'état où l'on est. En somme, il n'y aura de l'éthique que s'il y a une élévation du niveau de conscience. //

Propos recueillis par LM

Écran Total, l'art cinématographique sous toutes ses coutures

Porter un autre regard sur le cinéma, apporter une bouffée d'oxygène sur le 7^e art, en parler et en débattre... la 19^e édition d'Écran Total apportera son lot de surprises pour un événement toujours foisonnant mêlant avant-premières, documentaires et films d'animation.

Prévu initialement du 18 au 23 novembre à Mon Ciné, le festival est reporté en raison de la pandémie



Image d'archives

DU MIEL MARTINÉROIS !

Les ruches installées sur la toiture de L'heure bleue ont donné cette année leur première récolte, certes très modeste. Au début de l'été, cette dernière a été remise symboliquement au Maire, David Queiros, lors de la cérémonie d'inauguration du rucher communal situé aux Anguisses, en montant au Murier.

Depuis 2002, il a rassemblé plus de 32 000 spectateurs. L'événement Écran Total reviendra de plus belle dans une 19^e édition avec une programmation toujours aussi novatrice : avant-premières, films inédits, ciné-débats... Mon Ciné a prévu de dévoiler quelques petites pépites telles que *Ibrahim* de Samir Guesmi, l'histoire d'un fils, Ibrahim partagé entre son père Ahmed et son meilleur ami, mais mauvais garçon, Achille. Autre nouveauté, *Le peuple loup* de Tomm Moore et Ross Stewart, le film se passe en Irlande au temps des superstitions et de la magie, où une préadolescente aide son père à chasser la dernière meute de loups. Sa rencontre avec un enfant, petite fille le jour, louve la nuit, bouleversera ses croyances, la menace ne venant plus des loups, mais désormais des hommes.

Soutenir les films d'auteurs

Pour cette 19^e édition, l'événement diffusera également des documentaires inédits tels que *Monica y el Ronco* du réalisateur chilien Patricio Pardo-Avalos ou encore *Barrages - l'eau sous haute tension* de Nicolas Ubelmann, chacun suivi d'un débat avec leur auteur. Organisé en partenariat avec cinq cinémas isérois, Écran Total c'est plus de 330 films diffusés depuis 2002, 85 longs métrages d'animation et plus de 150 avant-premières étayés d'une trentaine de rencontres. La manifestation a pour objectif de promouvoir la diversité culturelle en proposant un choix de films éclectiques tout en soutenant la production de films d'auteur et les salles d'art et essai. Un acte d'autant plus nécessaire dans le contexte actuel ! // LM

30 ans, 30 artistes (+1)

L'Espace Vallès proposera, dès que cela sera possible (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire), le dernier volet des expositions qui ont jalonné, tout au long de l'année culturelle, les trente ans d'activités de cette salle d'exposition municipale. Ainsi, une ultime exposition consacrée à l'œuvre collective et protéiforme d'une trentaine d'artistes (plus un), ayant exposé par le passé sur les "cimaises vallésiennes", proposera un ensemble d'œuvres

originales avec cependant une forte contrainte, celle de montrer ensemble des œuvres toutes au format raisin (50 x 60 cm). Chaque artiste aura le choix pour en présenter une à trois, mais pas plus... Tous les médiums seront permis : estampe, dessin, peinture ou photographie. Ce dernier tour d'horizon se veut éclectique et qualitatif, les animateurs de la galerie ayant opté sciemment pour la diversité des formes comme des techniques.

Plusieurs leitmotivs les ont guidés dès les débuts, ce sont la curiosité et la diversité qui ne laissent personne sur le bord du chemin. Depuis toujours aussi, la vocation de cette galerie municipale très pointue est d'ouvrir au maximum le champ des possibles aux Martinérois, ainsi qu'à ceux venant de plus loin... // KS

Au bonheur des enquêtes

Chercher les preuves !

La Médiathèque lancera, dès que cela sera possible (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire), une nouvelle édition d'*Au bonheur de...* autour des enquêtes. Résolutions d'énigmes, histoires à bricoler, enquêtes virtuelles ou encore rencontres d'auteurs... ponctueront l'automne et transformeront les lecteurs en apprentis détectives !

C'est une édition adaptée au contexte sanitaire qui est proposée aux Martinérois dans les quatre espaces de la médiathèque. Cette année, *Au bonheur de...* se décline aussi sur la Toile autour d'un grand jeu d'enquête.

Alors, pour jouer au détective en herbe, rendez-vous chaque mercredi sur le site internet de la médiathèque, biblio.sitpi.fr pour s'amuser à démasquer le coupable et percer l'énigme. Outre cette délicate enquête à résoudre, les habitants pourront tenter, toujours sur le site, de deviner un lieu mystère de Saint-Martin-d'Hères, découvrir des sélections de livres-jeux et d'enquêtes ou encore visionner des vidéos musicales des écoles martinéroises. Les balades sur la Toile s'accompagnent d'animations dans les quatre espaces de la médiathèque, mais également

dans les maisons de quartier et à Mon Ciné.

Des ateliers organisés pour les enfants

Histoires à énigmes, messages codés à créer... les ateliers *Histoires à bricoler* donnent rendez-vous aux enfants dans les espaces Romain Rolland, André Malraux et Paul Langevin. Dès l'âge de huit ans, les jeunes Martinérois pourront s'essayer à la réalisation de leur portrait-robot à l'espace André Malraux et à l'espace Romain Rolland. L'atelier numérique de la maison de quartier Gabriel Péri a concocté des enquêtes virtuelles autour de chasses au trésor, de réalisations de portraits-robots et d'escape game. Et parce qu'il n'y a pas d'enquêtes croustillantes sans des écrivains pour nous balader dans l'univers des détectives et autres commissaires, les auteurs Pascal Prévot avec



INFO COVID
Cet événement est reporté à une date ultérieure en raison de la crise sanitaire.

ses livres-jeux *Qui est le coupable ?* et Emmanuel Tredetz, qui ne cesse de glisser dans ses ouvrages des jeux de mots, de lettres et autres codes secrets, rencontreront les écoliers martinérois. Tout un programme pour s'emmêler les méninges, dénouer les fils d'une énigme et marcher sur les traces d'enquêteurs célèbres de la littérature, comme Hercule Poirot,

Sherlock Holmes ou encore le commissaire Adamsberg !

Dès que le contexte sanitaire le permettra, la Médiathèque vous précisera les dates de ces différentes animations. // GC

Infos
[sur culture.saintmartindheres.fr](http://sur.culture.saintmartindheres.fr)

Partir et voyager... avec la pratique théâtrale

L'atelier théâtre existe depuis 2014, date à laquelle la comédienne et metteuse en scène, Amélie Étevenon, est arrivée pour prendre ses fonctions d'enseignante en théâtre au sein du CRC Erik Satie. Dans la continuité de l'atelier initial né d'une résidence d'artistes, cette classe de théâtre crée, depuis six ans, tous ses spectacles en collaboration avec les élèves musiciens et danseurs du conservatoire communal. Il est réservé à toute personne de plus de 16 ans désireuse de se former à la pratique théâtrale et fonctionne, hors période de confinement, tous les mercredis de 19 à 22 heures. Le thème du départ et du voyage avait été choisi par les élèves à la rentrée 2019. Il a été reconduit, pour achèvement, lors de cette nouvelle rentrée scolaire, en y intégrant le matériel offert par



© Stéphanie Nelson

le confinement. Durant ce laps de temps, s'ils ne pouvaient se rencontrer en chair et en os, les participants n'en ont pas moins continué à travailler de chez eux avec les moyens du bord : les smartphones, la vidéo et les courriels sont allés bon train pour

compenser le manque de présence physique. Le projet initial avait pour vocation de mettre en lumière et d'interroger les notions de voyages, de déplacements et d'exil en s'enrichissant du croisement des différentes disciplines pour créer de toutes pièces la mise en scène et l'écriture des textes de la pièce, comme des intermèdes musicaux la rythmant, ainsi que la réalisation des différentes chorégraphies. Le spectacle final, si tout se déroule normalement, devrait être créé au mois d'avril sur les planches de l'Espace culturel René Proby, puis joué lors de deux représentations publiques qui se dérouleront en juin prochain. // KS

L'ESSM volley-ball : mixité et esprit d'équipe

Jeu de mouvement constant, très stratégique, il a été inventé en 1895 par William G. Morgan qui, à l'origine, lui avait donné le nom "Mintonette". C'est en 1991, que l'ESSM volley-ball de Saint-Martin-d'Hères a ouvert ses portes. Depuis, il ne cesse de faire de nombreux adeptes de tous âges.

« **L**e comité directeur a changé en 2019, les rôles ont été redistribués mais nous restons dans le même état d'esprit, celui d'un club familial, avec les équipes qui évoluent dans deux ligues, la FFVB* et la FSGT** », explique Camille Doligez, présidente, membre de la commission départementale FSGT. Le club adhère à l'Office municipal des sports, « nous sommes très impliqués dans la vie associative martinénoise », souligne la présidente. Les sept membres du comité directeur souhaitent développer une école de volley. « La promotion de ce sport auprès des enfants est très importante pour nous. Nous sommes également présents sur le temps périscolaire dans deux écoles de la ville et lors des vacances d'été dans les accueils de loisirs. » Dès l'âge de trois ans, les plus petits



© Shutterstock

peuvent s'essayer à cette pratique au sein du baby-volley (3-6 ans), les poussins intègrent les 7-10 ans, et le collectif jeunes les 11-14 ans. « Nous faisons en sorte, pour simplifier l'organisation des parents, de proposer les entraînements pour les fratries sur les mêmes tranches horaires, notamment le samedi matin. »

Mixité, entraide et respect

Avec 192 adhérents, dont 50 jeunes, le club est composé d'un noyau de fidèles très impliqué dans la vie de l'association. « Chaque membre du comité directeur est réferent d'une équipe, nous avons bien réparti les tâches afin que la charge de travail ne soit pas trop lourde pour chacun d'entre nous. »

À composante très féminine, « toutes et tous volleyeuses et volleyeurs », avec 6 femmes et un homme au sein du comité, les membres ont à cœur de transmettre les valeurs qui entourent la pratique du volley : la mixité, l'entraide et le respect. « Il s'agit d'un sport d'équipe par excellence ». Autre point fort, le lieu de l'entraînement, « le gymnase Jean-Pierre Boy est une belle infrastructure pour la pratique du volley, nous avons beaucoup de chance. » Et malgré le contexte compliqué lié à la pandémie, les membres de l'ESSM volley-ball ne perdent rien de leur dynamisme et de leur enthousiasme ! // GC

*Fédération française de volley-ball.

**Fédération sportive et gymnique du travail.

Émouvance, vecteur d'expressions artistiques



DR

Des planches à la mise en scène, il n'y a qu'un pas ! Ce pas, François Montagne l'a franchi en créant, avec un groupe d'amis, l'association Émouvance. Une structure culturelle martinénoise qui a pour vocation de faire rayonner le théâtre gestuel et plus largement les pratiques artistiques.

C'est un long cheminement et une histoire de passionnés. Tout débute sur scène, François Montagne et ses confrères comédiens de la compagnie Gestes s'initient à l'art du théâtre. Pendant plusieurs années, ils se démènent sur les planches, apprendront à puiser en eux pour faire vivre pleinement leur personnage et s'imprégneront de toute la force et la quintessence

gestuelles. « Émouvance, c'est en quelque sorte une renaissance qui s'est faite en Isère, il y a quatre ans ! Le projet est parti d'un groupe d'amis de la Cie Gestes avec qui nous avons fondé cette association pour voler de nos propres ailes », confie François Montagne, son président. Et de poursuivre : « J'ai toujours eu l'envie de monter mon spectacle. » De sa connaissance de la scène, il débute l'écriture d'une

pièce pour deux rôles, *Accord imparfait, Nature contre nature*, pour la première fois jouée en mars 2019 à l'Espace culturel René Proby. « Nous en sommes, aujourd'hui, à la quinzième représentation et nous espérons atteindre plus de 50 dates ! » Avec ce coup d'essai réussi, l'association multiplie les initiatives et les projets : création de la suite de la pièce de théâtre, cours d'initiation à la pratique artistique et gestuelle... « Notre vocation réside dans l'accompagnement et la création autonome de spectacles en mettant en œuvre les moyens humains et techniques. » Un travail sur le long terme où Émouvance dispose d'une forte dynamique impulsée par son président et des adhérents motivés, une trentaine pour l'instant. Avis aux amateurs ! // LM

Urbanisme

Projets urbains : **vers la ville de demain**

Il y a actuellement, un peu partout, sur le territoire de la commune, de nombreux projets urbains qui sortent de terre. À l'image du projet porté par Blain immobilier avec l'ensemble de logements "les Alloviennes" (1), situé à proximité du collège Fernand Léger. Il comportera 31 logements dont 8 locatifs sociaux. Dans un autre secteur, sur un terrain anciennement propriété du couvent Notre-Dame-de-la-Délivrande (2) la Safilaf* et la SDH**, construisent, rue Gay, un ensemble de 59 logements dont 14 sociaux au sein d'un espace paysager et conçus en adéquation avec les attentes des acquéreurs pour conjuguer modernité et bien-être. Avec l'achèvement des bâtiments d'activités artisanales situés dans la Zac Centre (3), c'est un pôle flambant neuf qui vient tout juste d'être livré, auquel il ne manque plus que la plantation des végétaux. Avenue Benoît Frachon, à proximité de Pôle Emploi (4), une opération destinée à accueillir de l'emploi tertiaire est actuellement en construction, à terme des startups devraient s'y installer. Sur le campus, le nouveau restaurant universitaire Diderot (5) dresse son architecture épurée de bois et de béton et vient remplacer avantageusement l'ancien bâtiment devenu obsolète, les abords sont encore en cours d'achèvement. Concernant l'écoquartier Daudet, Actis réalise, dans un bâtiment à ossature bois, 14 logements sociaux (6). Saint-Martin-d'Hères se développe dans la diversité. // KS

*Société auxiliaire pour le financement du logement des Alpes françaises.
 **Société dauphinoise pour l'habitat.



Photos © Stéphanie Nelson

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2020
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h au CCAS.
Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les Maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des Maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités
• À domicile, de 7 h 15 à 20 h
• À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), de 11 h 15
à 11 h 45 sur rendez-vous. Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).

Horaires d'hiver :

- du lundi au vendredi de 9 h 30
à 12 h et de 13 h à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 17 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Enquête mobilité, grande région grenobloise



Depuis le 28 septembre et jusqu'au 27 novembre, l'enquête mobilité concernant la grande région grenobloise a repris, après une interruption de sept mois suite à la pandémie de Covid-19. Cette enquête, confiée au Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag) est menée par le prestataire Alyce. L'objectif ? Mieux connaître les habitudes de déplacements des habitants pour aller travailler, étudier, faire les courses, rendre visite à des proches... Une connaissance fine des usages en matière de déplacements permettra de définir des aménagements et des services adaptés aux besoins de la population. Une sélection aléatoire sera réalisée parmi les 800 000 habitants

de la grande région grenobloise pour recueillir des témoignages.

- Sur les déplacements effectués un jour de semaine. Vous serez contacté par téléphone ou à votre domicile pour un entretien.
- Sur les déplacements réalisés le week-end. Vous serez contacté par téléphone.
- Sur vos opinions sur les déplacements, vous pourrez répondre via un questionnaire en ligne.

Au total, ce sont plus 7 500 ménages qui seront interrogés. L'enquête respecte le règlement n°2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel (RGPD). //



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

**1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr**

Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous
connaître dans
SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47

VOS MARCHÉS !

vous en font voir
de **toutes les**

COULEURS

>> **Chamberton**
(rue Federico Garcia Lorca)
**MERCREDI
ET SAMEDI**

>> **Croix-Rouge**
**JEUDI
ET DIMANCHE**

>> **Paul Éluard**
**MARDI
ET VENDREDI**

Maraîchers, fromagers, charcutiers-traiteurs...
les commerçants non sédentaires
sont à votre service, près de chez vous,
tous les jours de la semaine*.



*Les mairies à l'exception du lundi.



SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !**

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



INFOS COVID-19

Suite à la propagation de la pandémie de Covid-19, le gouvernement a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1^{er} décembre minimum.

Les déplacements sont interdits sauf pour :

Aller travailler, se rendre à un rendez-vous médical, amener ses enfants à l'école, porter assistance à un proche, faire ses courses essentielles ou encore prendre l'air à proximité de son domicile (tous les détails sur gouvernement.fr/info-coronavirus). Une attestation, téléchargeable sur le site du gouvernement, est obligatoire pour tous ces déplacements.

Quels lieux publics restent ouverts ?

Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts, ainsi que la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, les guichets des services publics et les commerces essentiels.

Le port du masque est obligatoire partout dans l'espace public.

Et concernant Saint-Martin-d'Hères ?

- L'accueil central de la Maison communale et le service État civil restent ouverts aux horaires habituels (sauf le samedi matin à partir du 7 novembre).
- Les accueils des services urbanisme et habitat restent ouverts aux horaires habituels mais les rendez-vous se font uniquement par téléphone (service urbanisme : 04 76 60 73 81 / service habitat : 04 76 60 74 48).
- Les trois cimetières de la commune restent ouverts.
- L'annexe Belledonne (inscriptions écoles, restauration scolaire, accueils de loisirs) reste ouverte aux horaires habituels.
- L'accueil du CCAS reste ouvert aux horaires habituels.
- Les maisons de quartier maintiennent leurs accueils au public sur les horaires habituels.
- Le périscolaire et la restauration assureront leurs services habituels.
- Mon Ciné est fermé (sauf pour les séances organisées dans le cadre scolaire).

- Les quatre espaces de la Médiathèque, L'heure bleue, l'Espace culturel René Proby, le CRC Erik Satie, l'Espace Vallès sont fermés. Les manifestations prévues en novembre seront reportées si possible. Pour les quatre espaces de la Médiathèque et le CRC Erik Satie des solutions de continuité de l'offre publique sont à l'étude.
- Les équipements sportifs (stades, gymnases) sont fermés au public sauf dans le cadre des activités scolaires.
- Les étals alimentaires sont les seuls autorisés sur les marchés à compter du 31 octobre, dans le plus strict respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.
- Les transports en commun circulent normalement sur l'ensemble de la Métropole.

Privilégiez les prises de rendez-vous téléphoniques avant de vous rendre dans les différents accueils municipaux. Nous vous tiendrons informés de toutes les évolutions de la situation sanitaire. Vous retrouverez toutes les informations sur le site de la ville et sur nos différents réseaux (Facebook, Instagram).

Ensemble,
prenons soin de nous
et respectons les
gestes barrières.